

## ► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit à travers vignes, bois et prairies offre de magnifiques panoramas sur les Monts du Lyonnais. Il vous conduira au pied du Mont Arjoux dont la couverture boisée vous enchantera en période automnale.

Au départ de Savigny, prenez le temps de flâner dans le vieux quartier de l'Abbaye pour découvrir les maisons de ses officiers, ses fortifications mais aussi l'église Saint André et les décors peints en trompe l'œil de certaines façades.

Du sommet de la tour de l'horloge, vous pourrez visualiser l'emplacement de l'abbaye dans le village actuel.

A quelques pas, le musée lapidaire abrite une centaine de sculptures et d'éléments architecturaux provenant de l'ancienne abbaye.

Informations et horaires d'ouverture sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

## ► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** A la sortie du parking de la salle du Trésondle, prenez la rue Benoit Maillard sur votre droite.
- 1 Traversez le bourg en prenant successivement la rue de l'Abbaye, la rue centrale sur votre droite, la rue de la République sur votre gauche, puis la rue du Ressay.
  - 2 Empruntez le chemin sur votre gauche et conservez-le sur votre droite jusqu'au chemin du Ressay que vous longez sur votre gauche.
  - 3 Empruntez le chemin sur votre droite puis tournez à gauche à l'intersection.
  - 4 Suivez le chemin du Crêt sur votre gauche pendant 1 km.
  - 5 Prenez la route sur votre gauche puis le chemin sur votre droite.
  - 6 Traversez la RN 7, empruntez le chemin d'en face puis poursuivez-le sur la droite. Rejoignez la RD 651 par le chemin de la Goutte.
  - 7 Suivez la départementale sur la droite, prenez le chemin de la Goutte Noire à gauche puis, à l'intersection, tournez à gauche pour rejoindre la RD 651 que vous longez sur votre gauche.
  - 8 Empruntez le chemin du Champy sur votre droite et, après avoir traversé la départementale, poursuivez en face en direction des Morises.
  - 9 Tournez à droite puis à gauche et poursuivez tout droit pendant 2,2 km.
  - 10 Tournez à gauche puis à droite et prenez le chemin de gauche à la patte d'oie.
  - 11 Suivez le chemin sur votre droite pendant 1,5 km.
  - 12 Au rond-point, prenez la rue des Peupliers pour rejoindre le parking de la salle du Trésondle.

**A**

► Pour signaler un problème, [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

# LE PAYS DE L'ARBRESLE

## À VTT



Crédit photo : M. de Cocqueral



### CIRCUIT

# 75

## Le Crêt du Recy

Commune...  .....Savigny

Distance.....  .....14,8 Km

Dénivelé.....  .....535 m

Difficulté.....  .....Difficile

Office de Tourisme  
du Pays de l'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :  
04.74.01.48.87 / [officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)  
[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :  
04.74.01.68.90 / [ccpa@paysdelarbresle.fr](mailto:ccpa@paysdelarbresle.fr)  
[www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de l'Arbresle



CIRCUIT

75

## Le Crêt du Recy

▶ DÉPART :  
parking salle du Trésoncle▶ BALISAGE :  
Suivre n° 75 sur CODE DE BONNE  
CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ Le port du casque est fortement recommandé
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.

